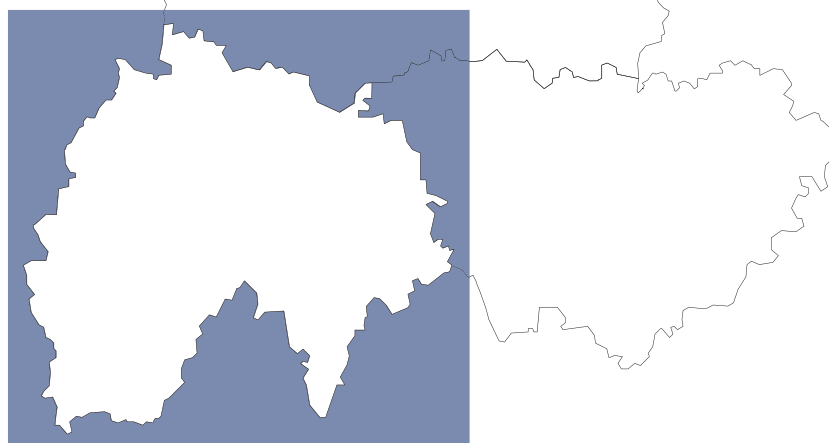




## Département du Cantal



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les actions des partenaires mises en œuvre sur le terrain.

Elle s'inscrit dans le cadre de la refonte des portraits de territoire. Cette collection s'appuie désormais sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





## DES FORCES

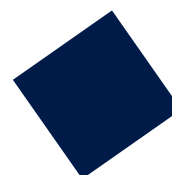
- En comparaison avec la région, le Cantal se distingue par :
- ✓ une **population en situation moins précaire** (6,3% d'allocataires de minima sociaux contre 7,5% en région),
  - ✓ une **structure de l'emploi** potentiellement moins pénalisante : la faible emprise de l'industrie (1 salarié sur 6) et la sous-représentation de l'emploi dans les secteurs dits fragiles\* (12% du total contre 21% au régional),
  - ✓ une **exposition inférieure aux aléas économiques** avec la moindre concentration de l'emploi (14% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
  - ✓ un **marché du travail plus dynamique** (taux de rotation de 1,7) et un moindre poids du chômage de longue durée,
  - ✓ un **emploi offert de meilleure qualité** en termes de durabilité et de qualification,
  - ✓ un **appareil de formation continue plus mobilisé** qu'en moyenne régionale (taux de recours à la FPC) avec une évolution des effectifs de FPC plus favorable,
  - ✓ une **plus forte capacité à employer ses résidents et à les former**, en voie scolaire (plus de 7 élèves sur 10) comme en FPC (plus de 3 stagiaires sur 4).

## DES FAIBLESSES

- En comparaison avec la région, le Cantal se distingue par :
- ✓ une **population plus âgée** avec 151 personnes de 60 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la population totale (118 en Auvergne),
  - ✓ une **moindre adaptabilité potentielle des actifs aux changements** en raison de leur niveau de diplôme (88 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés ; 115 en Auvergne) et de leur âge (123 DE de 50 ans et plus pour 100 DE de moins de 26 ans ; 106 en Auvergne),
  - ✓ un **marché du travail en repli** et des **tensions supérieures** à la moyenne régionale
  - ✓ une **plus faible attractivité de l'appareil de formation initiale** (inférieure de 30 points à la valeur régionale) expliquant, pour partie, une **capacité inférieure à attirer et/ou à retenir ses jeunes** (taux de migration nette largement négatif),
  - ✓ des stagiaires moins tournés vers la **recherche de certification** (à peine plus d'un stagiaire sur cinq augmente ses chances d'insertion *via* une formation diplômante ou certifiante).
  - ✓ un **taux de recours à l'alternance** légèrement inférieur.

## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le Cantal, 46% des emplois relèvent de la **sphère présentielle\*\*** (41% en Auvergne). Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la **sphère du domaine public** avec trois emplois sur dix.
- ✓ Avec une part de 46% des élèves ou apprentis, les inscrits en formation initiale sont moins représentés dans les **domaines technico-professionnels des services** (51% en Auvergne). La proportion des sortants de FPC dans ces mêmes domaines est également plus faible (19% des stagiaires contre 23% en région).



\* : 3 secteurs ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2004-2009.

\*\* : La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



## POPULATION, ACTIFS

	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Indice de vieillissement	<b>151</b>	-	118	-	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	27 %	-	26 %	-	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,6 %	-	+ 2,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>- 16,6 %</b>	-	+ 1,3 %	-	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des minima sociaux	<b>6,3 %</b>	→	7,5 %	→	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des séniors	55 %	-	55 %	-	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	<b>88</b>	-	115	-	<i>Adaptabilité de la population active</i>



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Taux de rotation des entreprises	<b>0,04</b>	↗↗	0,05	↗	<i>Dynamique du tissu économique</i>
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	<b>67 %</b>	→	59 %	↗	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	- 0,5 %	-	- 1,6 %	-	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère présentielle (hors dom. pub.)	<b>46 %</b>	→	41 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part domaine public	30 %	↘	27 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	<b>12 %</b>	→	21 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	<b>16 %</b>	→	26 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	36 %	→	35 %	→	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	<b>14 %</b>	→	24 %	→	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	<b>91 %</b>	→	83 %	→	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Département		Auvergne		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution DEFM	+ 5 %	-	+ 7 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	<b>1,7</b>	↘	1,4	↘	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	<b>123</b>	↗↗	106	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	38 %	↗↗	41 %	↗↗	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	30 %	→	33 %	→	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 3 %	-	+ 2 %	-	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	44 %	→	41 %	→	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	34 %	↘↘	37 %	↘	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	25	↘	23	→	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence

**xx** : situation plus favorable

**xx** : situation moins favorable

**xx** : notion favorable/défavorable ambiguë

Evolution N - N-1

- : non disponible

→ : stabilité

↗ : progression limitée (+5 à +10%)

↗↗ : progression importante (+10% et plus)

↘ : recul limité (de -5 à -10%)

↘↘ : recul important (-10% et moins)

Sources dans l'encadré en page 5

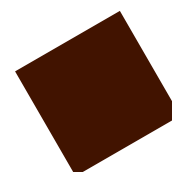
## FORMATION INITIALE

	Département		Région		Une mesure de...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution (hors enseignement supérieur)	-1,2 %	-	0,0 %	-	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Taux d'attractivité	<b>102 %</b>	↗↗	132 %	→	<i>Adéquation demandes / offre de formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	71 %	-	65 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services (hors enseignement supérieur)	46 %	→	51 %	→	<i>Nature des besoins en formation</i>



## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

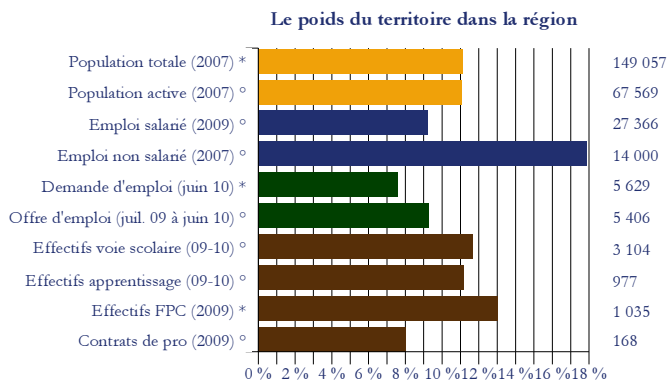
	Département		Région		Une mesure de ...
	Val.	Evol.	Val.	Evol.	
Evolution	<b>+ 1 %</b>	-	-9 %	-	<i>Dynamique de la formation continue</i>
Taux d'accès à la FPC des DE	<b>8,7 %</b>	→	6,7 %	↘↘	<i>Mobilisation de l'outil formation</i>
Part résidents formés sur le territoire	<b>76 %</b>	-	66 %	-	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine technico-pro. des services	19 %	↘↘	23 %	↘↘	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du dev. personnel	65 %	↗↗	55 %	→	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes	<b>22 %</b>	↘↘	29 %	→	<i>Accès à la qualification</i>
Taux de recours à l'alternance	2,3 %	↘↘	2,4 %	→	<i>Mobilisation de l'alternance</i>





Avec environ 150 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007, le **Cantal** est le **département auvergnat** le moins peuplé (11,1% du total régional).

Le poids est du même ordre pour la population active, les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique et pour les inscrits en apprentissage



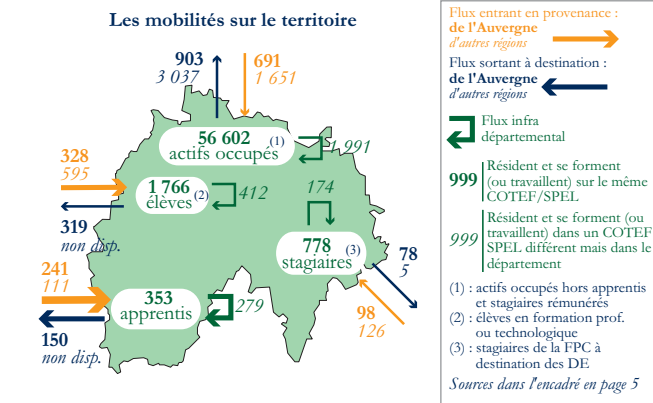
\* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en page 5

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi salarié est sous-représenté (moins de 27 400 salariés ; 9,2% du total régional), de même que les indicateurs du marché du travail (7,6% de la demande d'emploi régionale, 9,6% de l'offre déposée à Pôle Emploi) et que les stagiaires en contrat de professionnalisation (168 stagiaires ; 8,0%).

A l'inverse, le Cantal excède son poids moyen pour les effectifs des sortants de FPC (1 035 stagiaires ; 13,0% du total régional) et surtout pour l'emploi non salarié (14 000 personnes ; 17,9%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est un taux de défaillance d'entreprises moins élevé qu'au régional (0,9% contre 1,2%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce (33%) et sa faiblesse dans l'industrie (16%), ainsi que dans les secteurs dits fra-

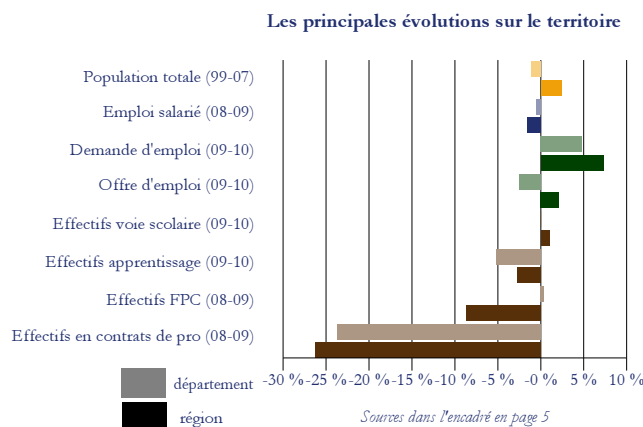
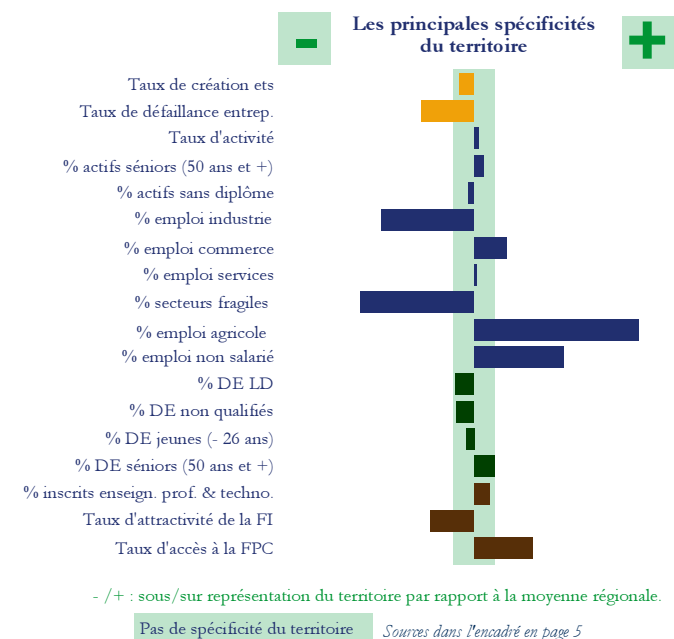
giles (12% du total contre 21% en région). Autre spécificité cantalienne, l'emploi non salarié (23% du total) et l'emploi agricole (14%) sont particulièrement représentés (respectivement 14% et 6% en Auvergne). Concernant la formation, le département se caractérise par une moindre attractivité de l'offre de FI mais par un taux important de recours à la FPC. L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DELD, des DE non qualifiés ... n'indique pas de fragilité spécifique des actifs cantaliens. A noter, toutefois, la légère sur-représentation des DE séniors.



L'analyse des **mobilités géographiques** avec les autres territoires auvergnats montre des soldes qui peuvent être positifs (élèves, apprentis, stagiaires de la FPC) ou négatifs (actifs occupés) sans dissymétrie marquée. Le volume des flux souligne que le Cantal est le siège de mobilités modérées et qui restent, pour l'essentiel, infra-départementales.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan mitigé par rapport à celui enregistré au régional. Elles sont moins favorables ou plus défavorables pour la population totale, l'offre d'emploi et les effectifs en formation initiale.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, la demande d'emploi, les effectifs en formation professionnelle continue et pour la signature des contrats de professionnalisation.



# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Taux de rotation des entreprises** : nombre de créations dans l'année additionné du nombre de défaillances dans l'année rapporté au stock d'entreprises au 1<sup>er</sup> janvier, divisé par 2.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années.

Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et plus.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux d'accès à la FPC** : rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi en stage de formation (entrées en formation) et la population des chômeurs (DE entrés dans l'année, catégories 1 à 4).

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source INSEE TDB social, BDSL

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

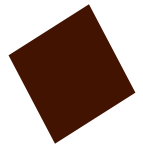
**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional, DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

